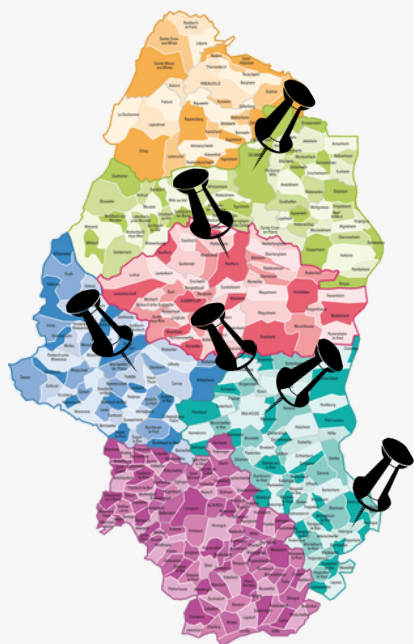


LES ACTEURS DE LA PCO-TND68 :



Nous
contacter

☎ 03.89.37.10.38

📍 2, rue Henry Kuss,
68700 Aspach-Michelbach

✉ pco@aufildelavie.fr



CONTACTS

Médecin coordinateur
Dr Serafyn Elodie

Référentes de parcours
Moser Rebecca, Pavlovic Dragana
Roess Léa, Uhlen Claire

Chargée de développement réseau
Baron Julie

Assistante de Direction - Secrétaire Médicale
Mandereau Sylvie, Marseille Laurine


PCO-TND68
Au fil de la Vie

Plateforme de Coordination et d'Orientation
pour les enfants susceptibles de présenter
un Trouble du Neuro Développement

COORDINATION DU PARCOURS POUR LES TROUBLES DU NEURO- DEVELOPPEMENT

de l'enfant de 0 à 12 ans
sur le territoire du Haut-Rhin

**A l'attention des
familles, parents**

Si vous vous
questionnez sur le
développement de
votre enfant

VOUS ÊTES PARENT

Et vous souhaitez une solution pour prendre en charge les éventuelles difficultés de développement de votre enfant ?

L'équipe de la PCO-TND coordonne le parcours de bilans et d'interventions précoces sur le territoire du Haut-Rhin :

- accélère l'accès à des bilans et interventions précoces, grâce à l'adressage vers des professionnels libéraux (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue, ayant contractualisé avec la PCO-TND),
- favorise le diagnostic lorsque cela est cliniquement possible,
- réduit le risque de sur-handicap et favorise l'inclusion scolaire.

L'IMPORTANCE D'AGIR

De 0 à 6 ans, le cerveau des enfants peut plus facilement évoluer, s'adapter, et ainsi compenser un problème ou contourner des difficultés, à condition d'être stimulé par des professionnels compétents.

De 7 à 12 ans, un accompagnement pédagogique doit être mis en œuvre prioritairement par les enseignants et pourra ensuite être complété par un parcours à la PCO-TND lorsque cela n'est pas suffisant.

FONCTIONNEMENT DU PARCOURS

01 Repérage des signes d'alerte par vous, les professionnels de la petite enfance, les professionnels scolaires ou un médecin.

02 Un médecin devra nous adresser le bilan de la situation de votre enfant grâce aux guides de repérage :

- Avec votre accord,
- Uniquement sur ViaTrajectoire,
- Volets famille et enseignant complémentaires à partir de 7 ans.

03 Le médecin coordinateur de la PCO-TND **validera ou non** le formulaire de repérage dans les 15 jours après sa réception. Une fois validé, un **courrier de confirmation** vous sera adressé.

04 Le courrier mentionnera notamment les **professionnels libéraux** contractuels avec qui vous pourrez prendre **directement rendez-vous** pour un bilan, puis une prise en charge si nécessaire.

GUIDES DE REPÉRAGE

L'orientation vers la PCO-TND est faite **par le médecin** (traitant, pédiatre, scolaire, PMI) via un guide de repérage distinct suivant l'âge de votre enfant (0-6 ans ou 7-12 ans), téléchargeable sur :



<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2024-03/Brochure-reperage-precoce-TND-moins-de-7-ans-version-a-remplir.pdf>

MODALITÉS

- Il s'agit d'un service **entièrement gratuit**. La consultation dédiée avec votre médecin et l'ensemble des bilans et suivis des professionnels libéraux (ayant contractualisé) sont **pris en charge par l'Assurance maladie**.
- Le parcours dure 1 an, renouvelable 1 fois. Un point d'étape sera fait avec vous à 6 mois puis à 1 an.
- Le parcours **n'est pas cumulable avec une allocation couvrant les mêmes besoins**.